



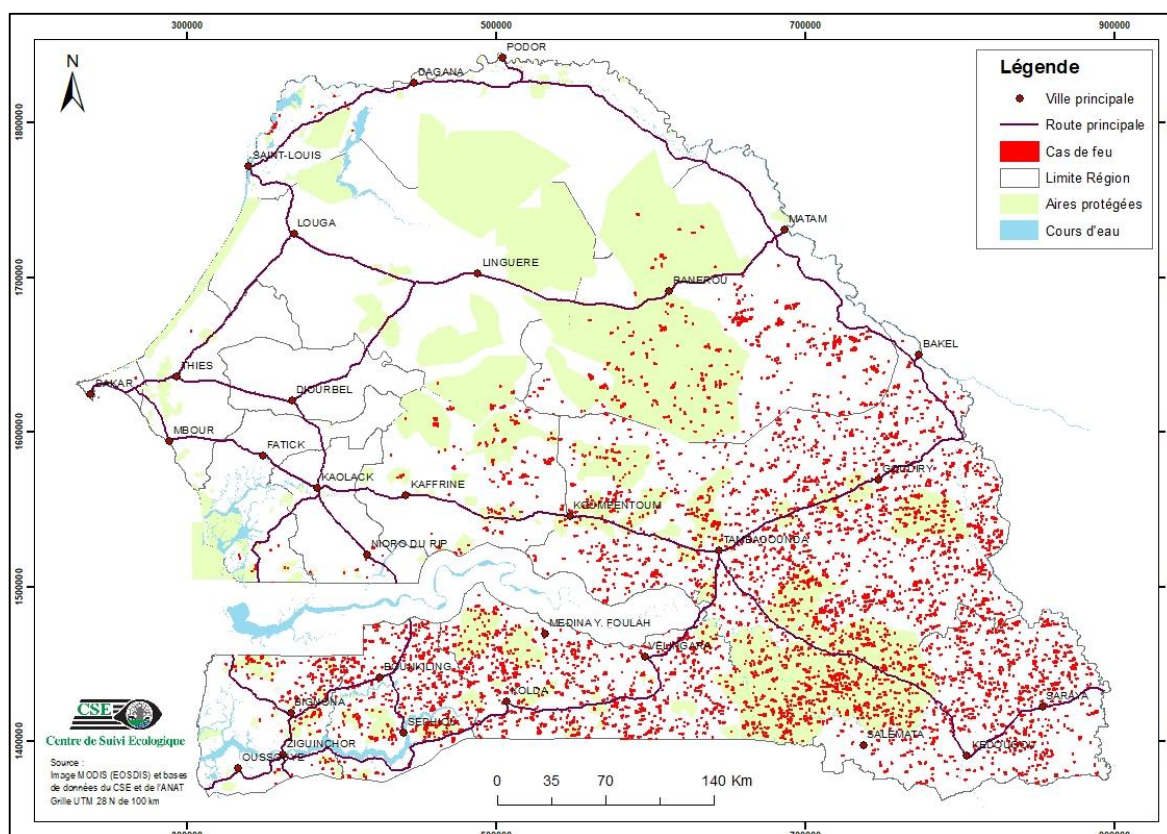
REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (METE)



Centre de Suivi Ecologique

Rapport de synthèse de la campagne de suivi des feux 2024-2025



Juin 2025

	PRENOM-NOM /FONCTION	Emargement
REDACTEUR	Cheikh Mame Mor MBODJ/ Chargé de Projets	
VERIFICATEURS	Ibrahima DIOP/Chargé de Projets Ameth FALL/Chargé de Projets Abdoul Aziz DIOUF/Coordonnateur unité Veille Environnementale, Recherche et Formation Adja Aïssatou SY/Coordonnatrice unité Biodiversité et Ecosystèmes Terrestres Khalisse DIOUF/Chargée de Projets Adama LO/Chargée de Projets	
APPROBATEUR	Dr. Marième DIALLO/Directrice Technique	

Sommaire

TABLE DES ILLUSTRATIONS	III
LISTE DES FIGURES	III
INTRODUCTION.....	1
1. METHODOLOGIE	2
2. ANALYSE DES SUPERFICIES BRULEES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.....	3
2.1 ÉVOLUTION DES SUPERFICIES BRULEES PAR REGION	3
2.2 ÉVOLUTION MENSUELLE DES SUPERFICIES BRULEES.....	4
2.2.1 ANALYSE DES FEUX DU MOIS D'OCTOBRE 2024.....	5
2.2.2 ANALYSE DES FEUX DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.....	6
2.2.3 ANALYSE DES FEUX DU MOIS DE DECEMBRE 2024	7
2.2.4 ANALYSE DES FEUX DU MOIS DE JANVIER 2025	8
2.2.5 ANALYSE DES FEUX DU MOIS DE FEVRIER 2025	9
2.2.6 ANALYSE DES FEUX DU MOIS DE MARS 2025	11
2.2.7 ANALYSE DES FEUX DU MOIS D'AVRIL 2025.....	12
2.2.8 ANALYSE DES FEUX DU MOIS DE MAI 2025	13
2.3 SITUATION DES FEUX DANS LES AIRES PROTEGEES.....	15
CONCLUSION.....	17
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	18
ANNEXES	A
ANNEXE 1 : CARTES ET TABLEAUX DES SUPERFICIES BRULEES PAR REGION 2024/2025	A
ANNEXE 2 : ESIMATION DES SUPERFICIES BRULEES PAR DEPARTEMENT	E

Table des illustrations

Liste des figures

Figure 1: Evolution mensuelle des superficies brûlées (en bleu) et des feux de brousse (en rouge) entre octobre 2024 et mai 2025.....	5
Figure 2 : Démarrage des feux du 15 au 30 octobre 2024 au Sénégal.....	6
Figure 3 : Feux observés en novembre 2024.....	7
Figure 4 : Feux observés en décembre 2024.....	8
Figure 5 : Feux observés en janvier 2025.....	9
Figure 6 : Feux observés en février 2025.....	10
Figure 7 : Feux observés en mars 2025.....	12
Figure 8 : Feux observés en avril 2025.....	13
Figure 9 : Feux observés en mai 2025.....	14
Figure 10 : Situation des cas de feu dans les aires protégées pour la saison 2024-2025	16
Figure 11 : Pourcentage brûlé de la région par rapport à la superficie totale de cas de feux (Après masque)	A
Figure 12 : Proportion de la superficie brûlée par région sur la superficie totale de la région (Après masque)	B
Figure 13 : Proportion de la superficie brûlée par région sur la superficie totale de la région (Avant masque)	B
Figure 14 : Superficies brûlées par département campagne 2024-2025	E
Figure 15: Synthèse des superficies des feux de brousse issues de la télédétection de la saison 2024-2025.....	F

Liste des tableaux

Tableau 1 : Calendrier départemental des arrêtés de mise à feu précoce en 2024	2
Tableau 2 : Statistiques par région entre les saisons de 2021-2022 à 2024-2025	3
Tableau 3 : Effet des masques spatio-temporels (en%) sur les superficies brûlées	4
Tableau 4 : Superficies brûlées avant et après application des masques spatio temporels en octobre 2024.....	5
Tableau 5 : Superficies brûlées avant et après application des masques spatio temporels en novembre 2024.....	6
Tableau 6 : Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en décembre 2024	7
Tableau 7: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en janvier 2025.....	8
Tableau 8: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en février 2025	10
Tableau 9: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temp.....	11
Tableau 10: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en avril 2025.....	12
Tableau 11: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en mai 2025.....	14
Tableau 12 : Superficies brûlées (ha) avant masque spatio-temporel	C
Tableau 13 : Superficies brûlées (ha) après masque spatio-temporel (feux de brousse)	D

Introduction

Les feux de brousse constituent l'un des principaux facteurs de dégradation des écosystèmes de savane en Afrique de l'Ouest. Ils sont fréquents au Sénégal comme dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne. Ce phénomène résulte de causes diverses, parmi lesquelles figurent : les mauvaises pratiques agricoles (notamment le brûlage des résidus agricoles pour préparer les terres de culture), la chasse traditionnelle (avec l'usage du feu pour débusquer le gibier), les activités pastorales (incendies allumés pour favoriser la repousse de jeunes pousses plus nutritives pour le bétail) et la négligence humaine (feux de camp mal éteints, mégots de cigarettes etc.).

Les feux de brousse modifient profondément la structure et le fonctionnement des écosystèmes. Ils provoquent la mortalité des jeunes pousses, entraînent la perte de biodiversité, détruisent la faune et la flore, dégradent les sols (érosion éolienne, pertes de fertilité sur le long terme), perturbent les cycles hydriques (ruissellement accru, faible infiltration, forte évaporation, colmatage des bas fonds) et affectent la capacité de régénération naturelle des milieux (Mbow, 2004 ; Diouf et *al.* 2014, Barry et *al.* 2019).

Au-delà de leurs impacts écologiques, les feux de brousse ont des conséquences socio-économiques importantes. Ils entraînent la perte de ressources naturelles essentielles pour les communautés locales telles que le fourrage, le bois de chauffe et d'œuvre, les plantes médicinales, etc.. Sur le plan de la santé publique la fumée dégagée contribue à la pollution de l'air, causant des troubles respiratoires et d'autres pathologies. En outre, ces feux participent aux émissions de carbone issues des écosystèmes forestiers du Sénégal et contribuant ainsi au effet du changement climatique (Bassett et *al.* 2012).

Ainsi, les feux entraînent une perte de biodiversité aggravant la vulnérabilité des écosystèmes et fragilisant les communautés surtout pastorales.

Le Centre de Suivi Ecologique (CSE) a très tôt intégré cette problématique dans ses dispositifs de surveillance. Dès le début des années 90, il a mis en place une unité dédiée au suivi des feux de brousse, dans le cadre du renforcement de la veille environnementale. En collaboration avec la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS), le CSE est chargé de répertorier tous les cas de feu sur le territoire national, principalement à partir de données satellitaires.

Le présent rapport constitue une synthèse de la campagne de suivi des feux de brousse entre le 15 octobre 2024 et le 31 mai 2025. La première partie est consacrée au rappel de la méthodologie, la deuxième à l'analyse des superficies brûlées par région et par mois. En fin, la troisième partie aborde la situation des feux enregistrés dans les aires protégées.

1. Méthodologie

La méthodologie de suivi des feux repose sur l'utilisation de données de télédétection qui présentent plusieurs avantages majeurs : disponibilité en temps quasi réel, accessibilité facile et couverture synoptique à large échelle des données.

Les données satellitaires relatives aux feux sont téléchargées à partir du site de la NASA¹ avant d'être traitées et analysées. Il s'agit des données de types MODIS (Moderate Resolution Imaging Spectro radiometer) acquises quotidiennement.

Dans le cadre de la campagne de suivi menée du 15 octobre 2024 au 31 mai 2025, une compilation hebdomadaire des données a été réalisée sous forme de bulletins. Cette démarche a permis d'analyser les occurrences de feux ainsi que les superficies brûlées, à l'échelle nationale et départementale.

Pour le calcul des statistiques, des masques spatio-temporels sont appliqués aux données brutes de feux, enregistrées durant la campagne de suivi. Le masque temporel est élaboré sur la base des arrêtés départementaux de mise à feu précoce² (Tableau 1) alors que le masque spatial est constitué des zones habitées, des zones humides et des zones agricoles.

Tableau 1 : Calendrier départemental des arrêtés de mise à feu précoce en 2024

Département	Date de début	Date de fin
Bakel	16/10/2024	25/10/2024
Bignona	15/12/2024	15/03/2025
Bounkiling	20/12/2024	20/02/2025
Foundiougne	15/11/2024	15/01/2025
Goudiry	25/10/2024	01/12/2024
Goudomp	20/12/2024	20/02/2025
Kédougou	11/11/2024	10/01/2025
Kolda	30/11/2024	15/02/2025
Koumpentoum	21/10/2024	21/11/2024
Médina Y. Foula	11/12/2024	15/02/2025
Oussouye	01/12/2024	28/02/2025
Salémata	11/11/2024	11/01/2025
Saraya	04/11/2024	31/01/2025
Sédhiou	01/12/2024	01/02/2025
Tambacounda	10/11/2024	30/12/2024
Vélingara	14/11/2024	31/01/2025
Ziguinchor	15/11/2024	15/02/2025

Source : IREF/DEFCCS, 2025

¹ Site de la NASA: <http://earthdata.nasa.gov/data/near-real-time-data/data/firms/active-fire-data>

² Les feux précoces sont une forme de gestion tendant à atténuer l'effet ravageur des feux tardifs. Ils sont soumis à une autorisation préalable et sont réalisés en début de saison sèche.

2. Analyse des superficies brûlées sur le territoire national

2.1 Évolution des superficies brûlées par région

La région de Tambacounda demeure la plus affectée par les feux de brousse au cours de la campagne 2024-2025, suivie de Kédougou et de Kolda, puis Matam et Sédhiou, et enfin Ziguinchor et Kaffrine. Cette répartition reste globalement similaire à celle observée lors des saisons précédentes (Tableau 2). Toutefois, une baisse significative des superficies brûlées est constatée par rapport à la saison précédente. Cette diminution est estimée à 1,91 % pour Tambacounda, 27,86 % pour Kolda, 29 % pour Kédougou et Sédhiou, et dépasse 40 % dans les régions de Matam et Ziguinchor. La baisse la plus marquée a été enregistrée dans la région de Kaffrine avec une baisse de 72 %.

Comme les années précédentes, en tenant compte des feux dits « tardifs », la région de Matam se positionne comme la deuxième zone la plus affectée après Tambacounda. Ces deux régions associées à celles de Kédougou et Kolda concentrent ensemble plus de 92 % des feux de brousse enregistrés durant la présente campagne de suivi. (Annexe 1, Figure 11).

En analysant la proportion de superficie brûlée par unité administrative, après l'application du masque spatio-temporel, les régions de Tambacounda et Sédhiou apparaissent comme les plus fortement affectées, avec plus de 7 % de leur territoire impacté. Les régions de Kolda, Kédougou et Matam enregistrent respectivement plus de 4 % pour les deux premières et plus de 3 % pour la dernière (Annexe 1, figure 12).

Tableau 2 : Statistiques par région entre les saisons de 2021-2022 à 2024-2025

Région	Superficie brûlée (ha)			
	saison 2021-2022	saison 2022-2023	saison 2023-2024	saison 2024-2025
Dakar	157	0	0	79
Diourbel	0	0	0	0
Fatick	1 243	1 929	1 304	973
Kaffrine	15 788	17 411	49 729	13 874
Kaolack	235	2 742	1 382	937
Kédougou	114 759	134 794	137 809	97 173
Kolda	79 676	95 095	109 508	79 003
Louga	392	1 127	4 007	821
Matam	30 266	49 508	64 863	3 8017
Saint louis	5 005	1 871	3 317	1 622
Sédhiou	43 924	55 369	53 430	37 888
Tambacounda	196 782	292 598	216 845	212 698
Thiès	314	553	681	79
Ziguinchor	21 462	28 193	27 779	16 051
Total	510 005	681 190	670 654	499 215

2.2 Évolution mensuelle des superficies brûlées

L'évolution mensuelle des superficies brûlées est présentée dans le tableau 3. Elle révèle une augmentation marquée entre octobre et novembre 2024, les surfaces affectées passant de 21 861 ha à 111 832 ha. Le mois de novembre enregistre ainsi la superficie mensuelle la plus élevée de toute la campagne de suivi. Une baisse progressive est ensuite observée à partir de décembre 2024 (79 730 ha) se poursuivant jusqu'au mois de mai 2025, où les superficies brûlées atteignent 28 257 ha. Contrairement aux années précédentes, les légères hausses habituellement observées entre avril et mai n'ont pas été constatées cette année.

Par ailleurs, le recours aux feux précoces ainsi que l'utilisation du feu dans les pratiques agricoles ont été perceptibles tout au long de la saison (voir tableau 3). Plus de 60 % des feux répertoriés entre novembre 2024 et janvier 2025 sont classés comme précoces, avec un pic en décembre où la proportion dépasse 83 %. De même, plus de 51 % des feux enregistrés en avril et mai proviennent de zones agricoles. Durant cette période, on observe que les feux utilisés pour le nettoyage des champs se propagent souvent vers les zones de végétation naturelle, entraînant la destruction du fourrage encore disponibles.

L'application des masques spatio-temporels permet d'affiner l'analyse et d'aligner la courbe des superficies brûlées totales (en bleu) sur celle des feux de brousse (en rouge), comme illustré à la Figure 1.

Tableau 3 : Effet des masques spatio-temporels (en %) sur les superficies brûlées

Mois	Avant masque (ha)	Après masque (ha)	% effet
Octobre_2024	21861	10411	52%
Novembre_2024	111832	36934	67%
Décembre_2024	79730	13846	83%
Janvier_2025	75848	37552	50%
Février_2025	70025	39034	44%
Mars_2025	69125	46561	33%
Avril_2025	42537	20702	51%
Mai_2025	28257	10820	62%

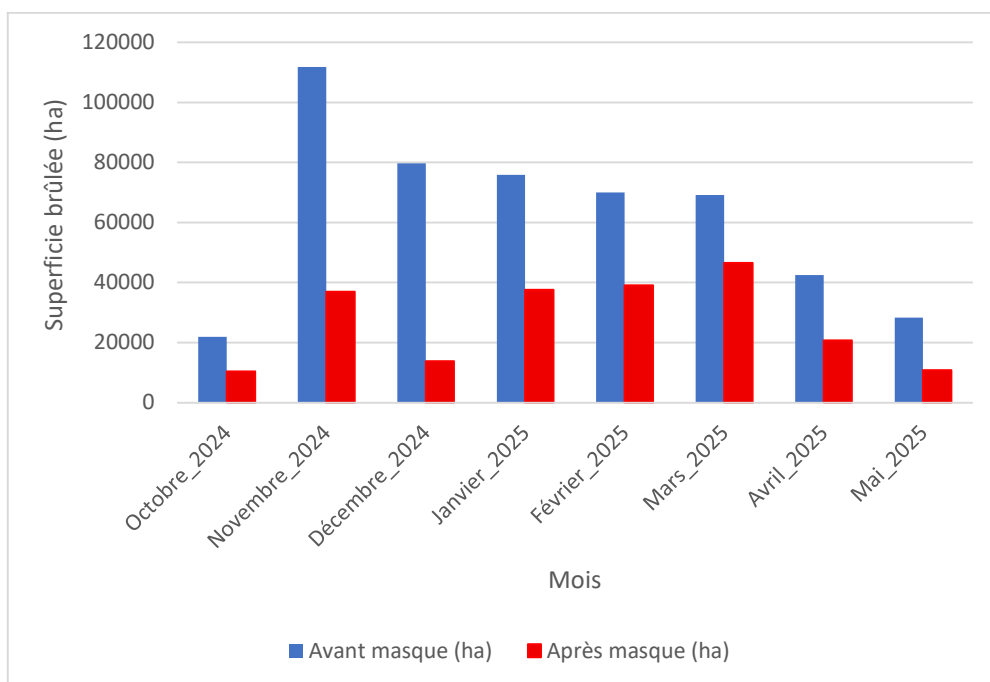


Figure 1: Evolution mensuelle des superficies brûlées (en bleu) et des feux de brousse (en rouge) entre octobre 2024 et mai 2025

2.2.1 Analyse des feux du mois d'octobre 2024

Les premiers feux de la deuxième quinzaine d'octobre 2024 sont apparus principalement dans les régions de Tambacounda et Matam (Tableau 4). Comparativement à l'année précédente, les superficies brûlées au mois d'octobre ont considérablement diminué, passant de 60 641 ha en 2024 à 21 861 ha en 2024, soit une baisse de plus de 64 %. Toutefois, le nombre élevé d'occurrences de feux enregistrées à l'est du pays, en particulier dans la région de Tambacounda, témoigne de l'intensification de la pratique des feux précoces comme le montre la figure 2.

Tableau 4 : Superficies brûlées avant et après application des masques spatio temporels en octobre 2024

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Matam	7 909	7 849	1%
Tambacounda	13952	2562	82%
Total	21 861	10 411	

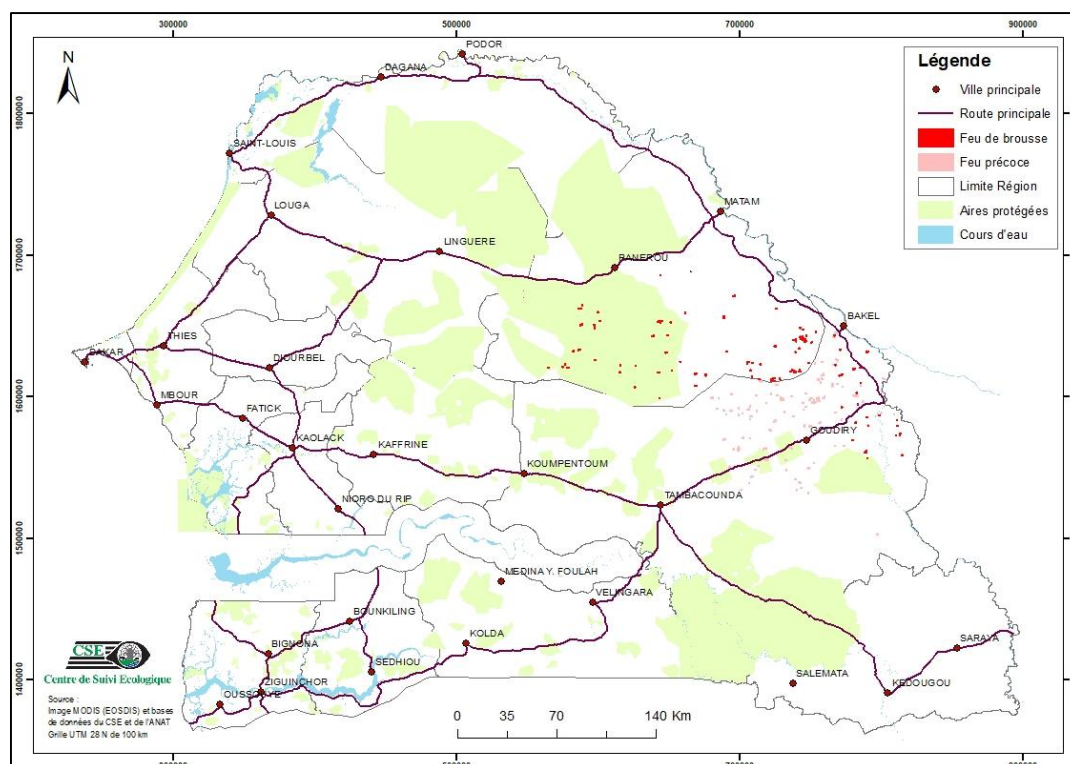


Figure 2 : Démarrage des feux du 15 au 30 octobre 2024 au Sénégal

2.2.2 Analyse des feux du mois de novembre 2024

Le mois de novembre 2024 est marqué par une hausse significative des superficies brûlées par rapport à celles du mois d'octobre de la même année, marquant le pic de la saison. Le recours aux feux précoces y a été particulièrement notable, représentant 69,7 % des superficies brûlées (Tableau 5). De plus, une baisse de 28 % des superficies brûlées a été enregistrée par rapport à par rapport à novembre 2023, passant de 156 024 ha à 111 832 ha. Sur le plan spatial, une progression du front calciné vers le centre et le sud-est du pays a été notée (Figure 3). Les régions les plus affectées par les feux de brousse durant ce mois sont celle de Tambacounda, notamment le département de Bakel (20 835 ha), suivie de Matam (12 798 ha), de Kaffrine (2 755 ha) et de Saint-Louis (546 ha). Cette répartition reste similaire à celle observée l'année précédente.

Tableau 5 : Superficies brûlées avant et après application des masques spatio temporels en novembre 2024

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Dakar	79	0	100%
Kédougou	6432	0	100%
Kaffrine	3096	2755	11%
Kolda	234	0	100%
Matam	14216	12798	10%
Saint-Louis	1012	546	46%

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Tambacounda	86763	20835	76%
Total	111 832	36 934	

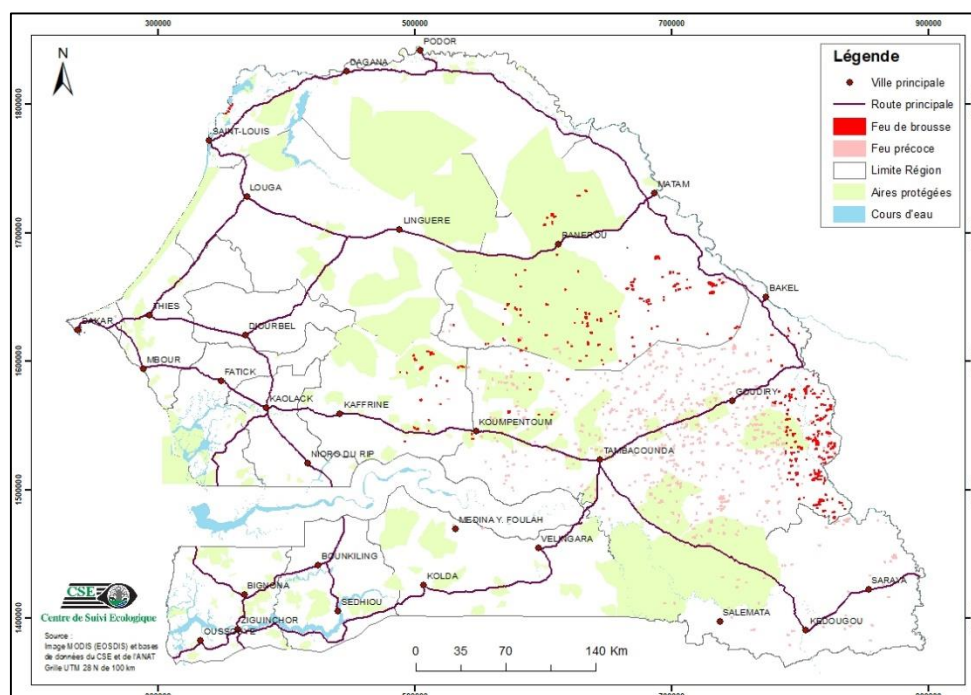


Figure 3 : Feux observés en novembre 2024

2.2.3 Analyse des feux du mois de décembre 2024

Une diminution des superficies brûlées est observée en décembre 2024, avec un cumul de 79 730 ha, soit une baisse relative de 29 % par rapport au mois de novembre. A la même période en 2023, les superficies brûlées étaient nettement plus importantes atteignant 132 665 ha. Les régions de Kédougou et Tambacounda sont de loin les plus touchées par les feux au cours de ce mois. Elles sont suivies par celles de Kolda, Kaffrine et Kolda (Figure 4) tandis que les autres régions n'ont enregistré que quelques cas de feux. Par ailleurs, le mois de décembre est aussi marqué par l'effet des feux dits « contrôlés » notamment dans les régions de Kédougou, Kolda et Tambacounda (Tableau 6), ce qui pourrait expliquer en partie la dynamique observée.

Tableau 6 : Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en décembre 2024

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Fatick	31	0	100%
Kédougou	47256	0	100%
Kaffrine	1664	650	61%
Kolda	943	0	100%

Matam	2113	2113	0%
Sédhiou	78	0	100%
Saint-Louis	78	0	100%
Tambacounda	27567	11083	60%
Total	79 730	13 846	

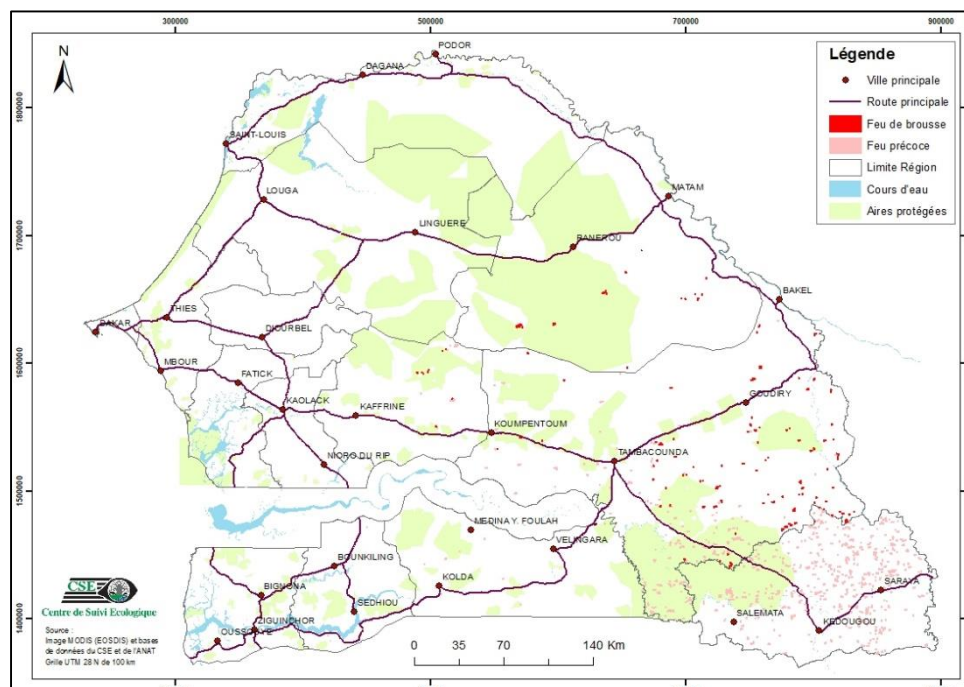


Figure 4 : Feux observés en décembre 2024

2.2.4 Analyse des feux du mois de janvier 2025

Au cours de ce mois, le front du feu s'est étendu dans douze (12) des quatorze (14) régions administratives du Sénégal. Les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda, Matam, Kaffrine et Sédhiou ont été les plus affectées (Figure 5). La baisse des superficies brûlées, amorcée depuis décembre 2024, s'est poursuivie en janvier 2025. Par ailleurs, La quasi-totalité des feux observés dans les régions de Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor ont été des feux précoces (Tableau 7).

Concernant les feux de brousse, les régions de Tambacounda, Kédougou et Matam ont été les plus touchées avec une tendance à la hausse enregistrée à Tambacounda et Matam par rapport au mois de décembre 2024.

Tableau 7: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en janvier 2025

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Fatick	628	628	0%
Kédougou	25331	10998	57%
Kaffrine	2156	913	58%
Kaolack	235	0	100%

	Superficie (ha)		
Kolda	14106	0	100%
Louga	78	0	100%
Matam	3370	3304	2%
Sédhiou	1869	0	100%
Saint-Louis	298	78	74%
Tambacounda	27171	21631	20%
Thiès	79	0	100%
Ziguinchor	527	0	100%
Total	75 848	37 552	

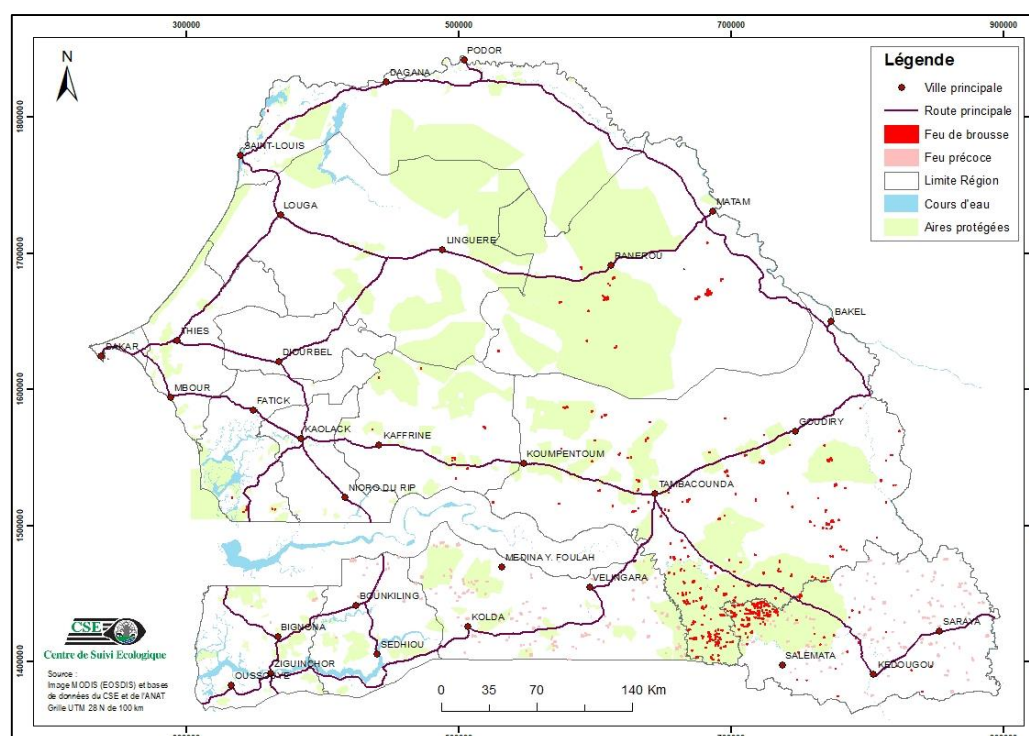


Figure 5 : Feux observés en janvier 2025

2.2.5 Analyse des feux du mois de février 2025

La répartition spatiale des feux au cours de ce mois concerne onze (11) régions administratives parmi lesquelles Tambacounda, Kolda, Kédougou, Sédhiou et Matam ont été les plus touchées. Ces cinq (05) régions concentrent à elles seules plus de 95 % des feux tardifs observés durant cette période (Tableau 8), Tambacounda étant de loin la plus touchée. La proportion importante des feux de brousse enregistrée ce mois-ci, comparée aux mois précédents, s'explique principalement par l'arrêt des mises à feu précoces dans la majorité des départements. La dynamique de la propagation, plus prononcée vers le sud-ouest, est contrebalancée par une nette baisse des superficies brûlées dans les zones centrales du pays (Figure 6).

Tableau 8: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en février 2025

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Fatick	679	679	0%
Kédougou	8640	8118	6%
Kafrine	1762	1178	33%
Kaolack	156	0	100%
Kolda	21541	7447	65%
Louga	234	234	0%
Matam	2286	1767	23%
Sédhiou	8772	3951	55%
Saint-Louis	156	0	100%
Tambacounda	22141	15948	28%
Ziguinchor	4258	312	93%
Total	70025	39034	

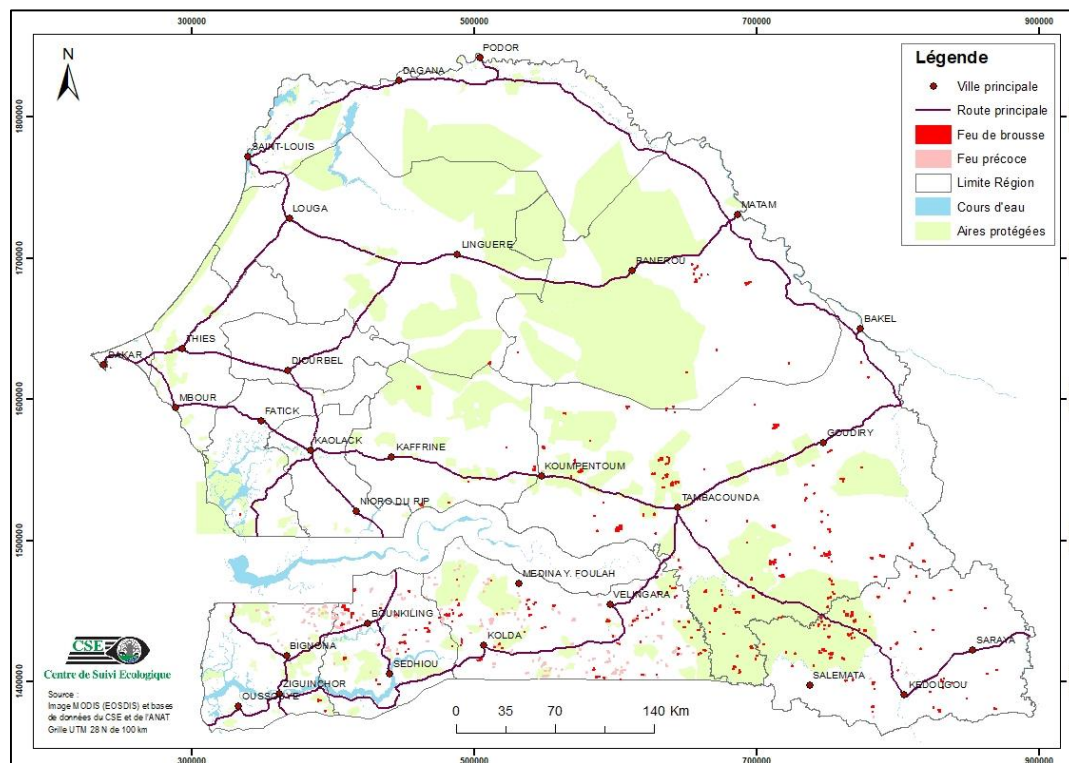


Figure 6 : Feux observés en février 2025

2.2.6 Analyse des feux du mois de mars 2025

Le mois de mars 2025 est celui qui a enregistré la plus grande superficie de feux de brousse de la saison, avec un total de 46 561 hectares brûlés par les feux de brousse. Ainsi, près de 70 % des feux observés durant ce mois sont classés comme feux tardifs (tableau 9). Les régions les plus touchées par ces feux tardifs sont Tambacounda, Kolda, Kédougou, Sédhiou et Matam qui concentrent plus de 91 % des feux de brousse du mois. Elles sont suivies, dans une moindre mesure, par Ziguinchor et Kaffrine. La répartition spatiale des feux montre une présence marquée sur l'ensemble du territoire, à l'exception du nord et du centre-ouest du pays (Figure 7).

Comparativement à mars 2024, où 49 731 ha avaient été brûlés, on note une légère baisse en 2025 avec 46 561 ha, soit une réduction de près de 6,4 %. Cette diminution témoigne des efforts de prévention et de lutte contre les feux de brousse mis en œuvre au cours de la campagne.

Tableau 9: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en mars 2025

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Fatick	79	0	100%
Kédougou	6732	6275	7%
Kaffrine	2097	1628	22%
Kaolack	234	0	100%
Kolda	18 999	9 159	52%
Matam	7574	7352	3%
Sédhiou	12705	8288	35%
Tambacounda	16105	11724	27%
Ziguinchor	4600	2135	54%
Total	69125	46561	

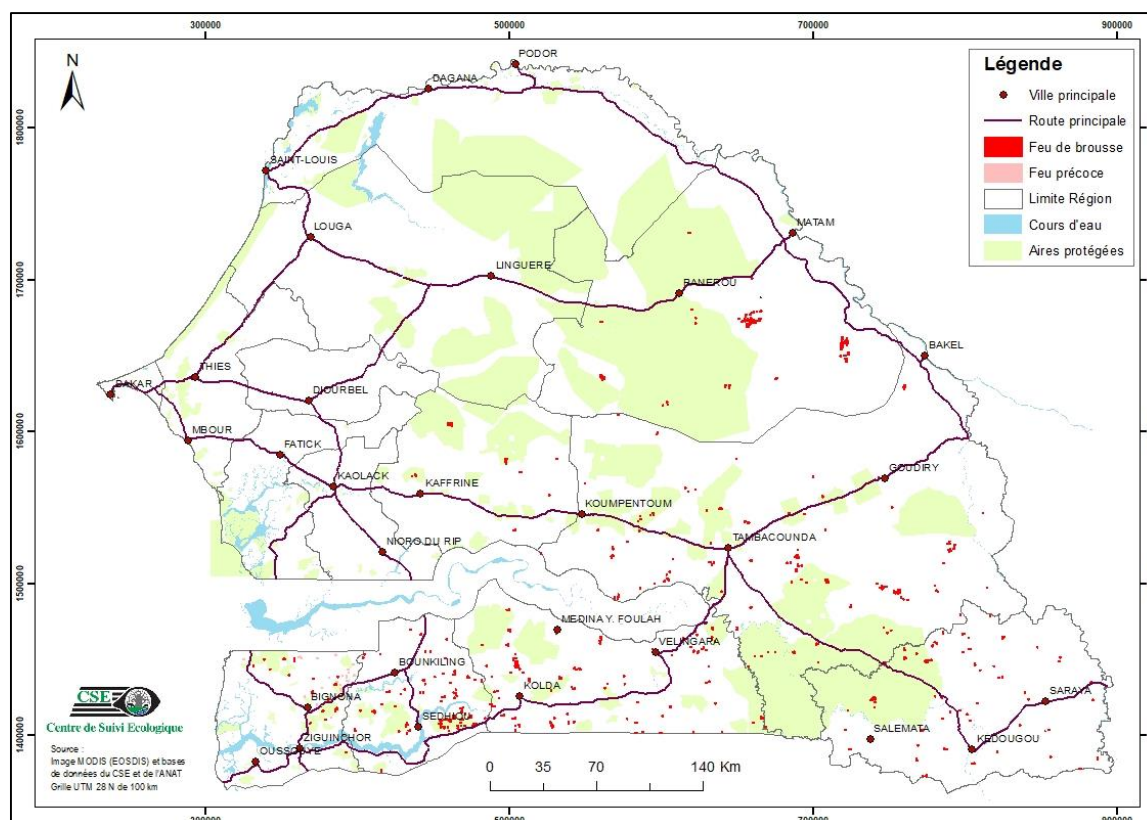


Figure 7 : Feux observés en mars 2025

2.2.7 Analyse des feux du mois d'avril 2025

Les données cumulées du mois d'avril font ressortir 42 537 ha de superficies brûlées, soit une baisse relative de plus de 61 % par rapport au mois de mars 2025. Cette tendance à la baisse pourrait s'expliquer par une diminution progressive des combustibles disponibles dans les parcours naturels. Par ailleurs, l'écart constaté entre superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels résulte de l'effet du masquage des zones agricoles. En effet, ces feux dits « champêtres » ont été déclenchés dans ces et le domaine agricole concentre à lui seul 51 % des feux recensés durant ce mois (Tableau 10).

Les régions de Tambacounda et Sédhiou ont été la plus affectées par les feux de brousse concentrant plus de 52 % des superficies affectées par les feux tardifs. Elles sont suivies par celles de Kolda, Ziguinchor et Kédougou et dans une moindre mesure par Matam et Kaffrine (Figure 8).

En comparaison au mois d'avril 2024, les superficies brûlées sont passées de 32 053 ha à 42 537 ha en avril 2024, soit une hausse relative de près de 25 %.

Tableau 10: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en avril 2025

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Kédougou	2289	2152	6%

Kaffrine	535	223	58%
Kaolack	234	78	67%
Kolda	12510	3876	69%
Louga	78	78	0%
Matam	471	471	0%
Sédhiou	10833	5423	50%
Saint-Louis	78	78	0%
Tambacounda	10240	5471	47%
Ziguinchor	5269	2852	46%
Total	42537	20702	

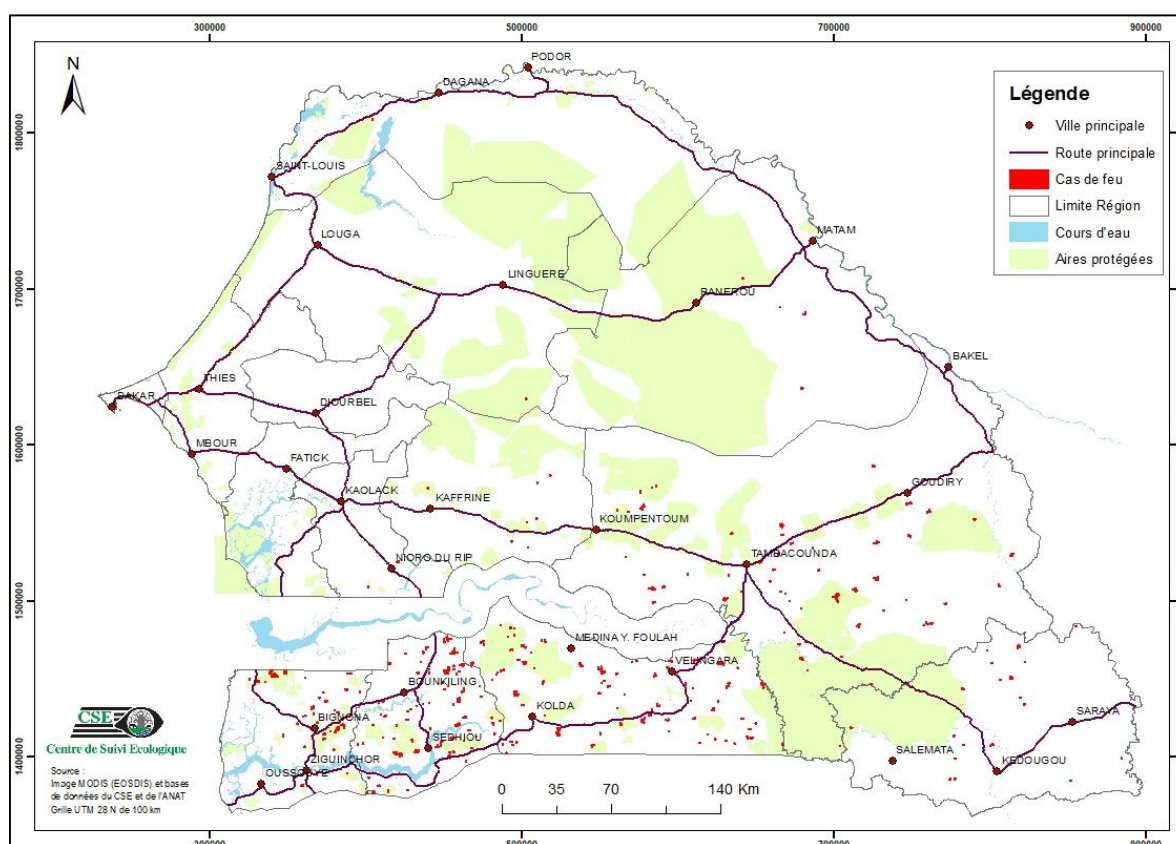


Figure 8 : Feux observés en avril 2025

2.2.8 Analyse des feux du mois de mai 2025

Les superficies brûlées ont poursuivi leur baisse par rapport au mois d'avril 2025 (Tableau 11). La majorité des feux enregistrés sont localisées dans les zones à vocation agricole. Ces feux liés aux travaux champêtres occupent plus de 80 % des surfaces affectées à Kolda et Sédhiou, 64 % à Kaffrine, 44 % à Ziguinchor et 35 % dans la région Tambacounda.

Concernant les feux de brousse, les régions les plus touchées restent Tambacounda et Kolda, qui concentrent plus de 72 % des surfaces affectées (Figure 9). Les surfaces brûlées, qui s'élevaient à 12 676 ha en mai 2024, ont connu une baisse d'environ 15 % en 2025.

Tableau 11: Superficies brûlées avant et après application des masques spatio-temporels en mai 2025

Région	Superficie (ha)		% effet
	Avant masque	Après masque	
Kaffrine	2 649	196	93%
Fatick	156	0	100%
Kédougou	493	425	14%
Kaffrine	2564	923	64%
Kaolack	78	0	100%
Kolda	10670	2128	80%
Louga	431	431	0%
Matam	78	0	100%
Sédhiou	3631	570	84%
Tambacounda	8759	5717	35%
Ziguinchor	1397	626	55%
Total	28257	10820	

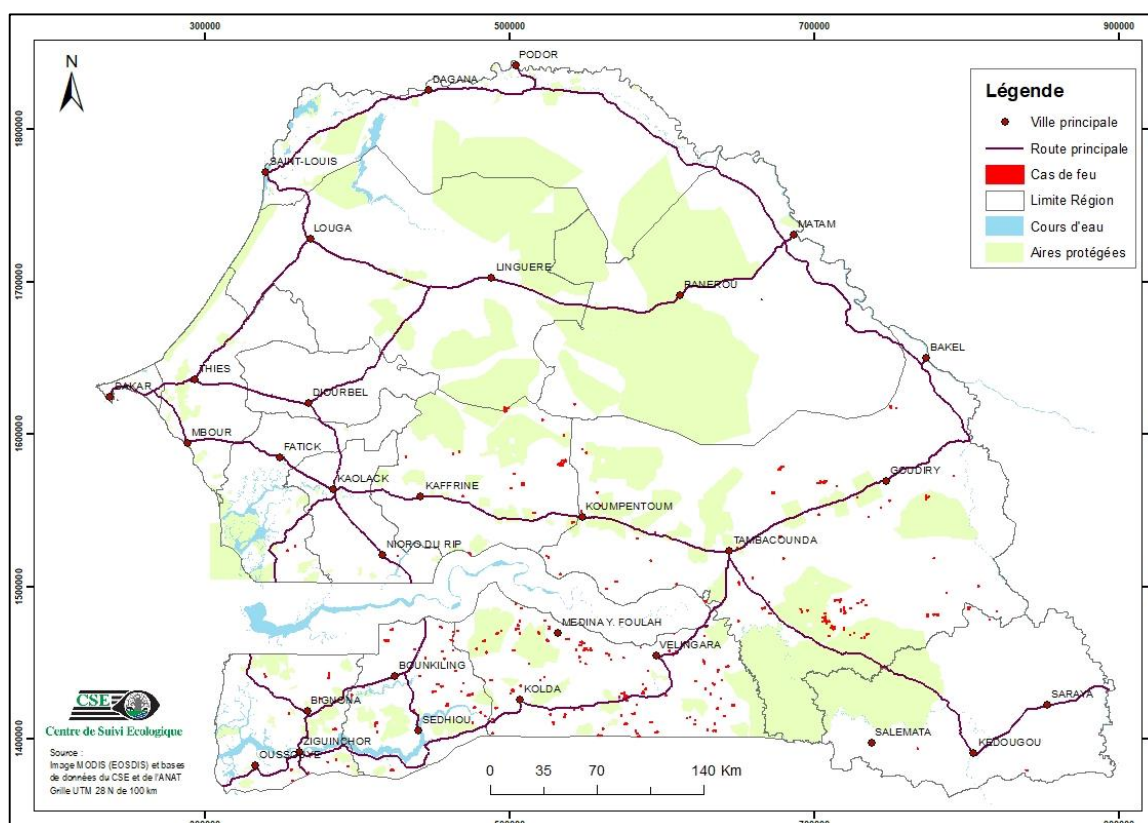


Figure 9 : Feux observés en mai 2025

2.3 Situation des feux dans les Aires protégées

Il convient de souligner que 26,68 % des superficies brutes brûlées et 61,71 % des superficies affectées après l'application du masque spatio-temporel ont été localisées dans les aires protégées. Ces proportions sont en hausse par rapport aux campagnes de suivi précédentes. Elles étaient respectivement de 29,61 % et 40,74 % pour la campagne 2023-2024 et de 25,73 % et 33,65 % pour la campagne 2022-2023.

Parmi les aires protégées les plus touchées, le Parc National du Niokolo-Koba (PNNK) se démarque nettement, concentrant à lui seul 44,97 % des feux de brousse détectés dans ces zones. Il est suivi par la Réserve de faune du Ferlo-Sud (8,10 %), la Réserve naturelle communautaire Boundou (2,85 %), la Réserve Sylvo-pastorale Sine-Saloum (2 %), ainsi que les forêts classées (FC) de Diambour (6,72 %), Tambacounda Nord (3,90 %), Pata (2,45 %), Balmadou (2,29 %) et Panal (2,27 %) (Figure 10).

Cette situation interpelle l'ensemble des acteurs concernés quant à l'urgence de mettre en oeuvre des mesures de gestion adaptées pour préserver ces écosystèmes, véritables *hotspots* de biodiversité. Cela est particulièrement important pour des sites à forte valeur écologique comme le Parc National du Niokolo-Koba mais aussi des zones stratégiques telles que la Réserve de faune du Ferlo-Sud, qui constitue un lieu de passage important pour le retour des transhumants en début de saison des pluies.

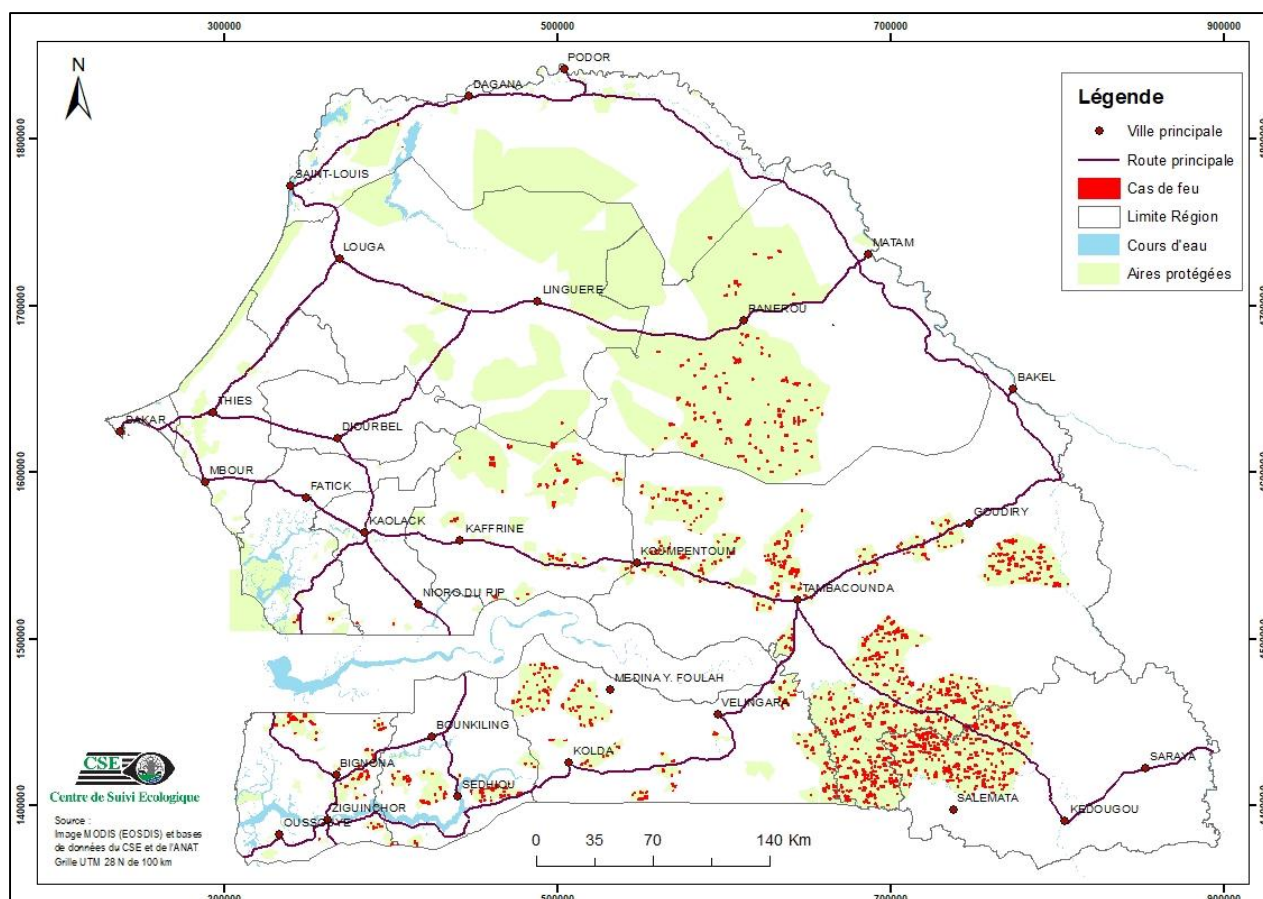


Figure 10 : Situation des cas de feu dans les aires protégées pour la saison 2024-2025

Conclusion

La campagne de suivi des feux de brousse 2024–2025 révèle des dynamiques assez contrastées par rapport aux saisons précédentes. Bien que les superficies brûlées ont globalement connu une baisse par rapport à la campagne 2023-2024, certains mois comme novembre 2024 et mars 2025 ont enregistré des pics significatifs.

Suivant la répartition spatiale, les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Matam restent les plus affectées, concentrant l'essentiel des superficies brûlées. La progression des fronts de feu vers le centre, sud et le sud-est du pays reste perceptible bien que des efforts de sensibilisation et de lutte semblent avoir contribué à réduire l'ampleur des dégâts dans certaines zones. Par ailleurs, une baisse généralisée des superficies brûlées a été notée dans toutes les régions.

L'analyse mensuelle met en évidence une saisonnalité bien marquée. En effet, l'utilisation des feux précoces en début de saison sèche (novembre-janvier) et l'emploi du feu dans les pratiques agricoles notamment durant les préparatifs champêtres en fin de saison sèche ont été notables. Ainsi, près de 67 % des feux de novembre 2024 à janvier 2025 étaient précoces, aussi plus de 55 % des feux en avril et mai 2025 se sont produits dans des zones à vocation agricole. Ces derniers, continuent de poser un risque important de propagation vers les écosystèmes naturels et de destruction du fourrage résiduel, en particulier en période de soudure.

Durant cette campagne, 28,45 % des superficies brutes brûlées et 63,53 % des superficies impactées après application du masque spatio-temporel ont été observées dans les aires protégées, en nette hausse par rapport aux deux campagnes précédentes. Le Parc National du Niokolo-Koba et la Réserve de faune du Ferlo-Sud figurent parmi les sites les plus affectés, aux côtés de plusieurs forêts classées.

Cette situation souligne l'urgence d'élaborer un programme de gestion adaptative, basé sur un suivi dynamique, des dispositifs de prévention ciblés, et une implication effective des communautés locales, des collectivités territoriales et des partenaires techniques.

Référence bibliographique

- B. Barry, P. Sakho, A.G.F. Benga, K. GoudiabYAuthor, 2019. Dynamique temporelle des feux de brousse en moyenne Casamance septentrionale (Sénégal). *Journal of Applied Science and Environmental Studies* (1), pp. 208-221.
- Bassett, T. & Koné, M. (2012). Intégrer l'écologie dans la *political ecology* : feux de brousse et émissions de gaz à effet de serre dans le nord de la Côte d'Ivoire. Dans : Denis Gautier éd., *Environnement, discours et pouvoir* (pp. 161-180). Versailles.
- Birame Diouf, Pr Henry Mathieu Lo, Bounama Dieye, Oumar Sane, Ousmane Fall Sarr (Editeurs au compte de la Plateforme Nationale C-CASA-Sénégal). 2014. Pour une agriculture intelligente face au changement climatique au Sénégal : recueil de bonnes pratiques d'adaptation et d'atténuation. Document de travail No 85, Programme de Recherche du CGIAR sur le changement Climatique, l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire. Disponible en ligne sur: www.ccafs.cgiar.org
- CSE. (2023a). *Rapport de Suivi de la production végétale 2023*.
- CSE. (2023b). *Rapport de la campagne de suivi des feux 2022-2023*.
- CSE. (2024). *Rapport de la campagne de suivi des feux 2023-2024*. 25 pages.
- Mbow. (2004). *Rapport sur les feux de brousse au Sénégal pour la saison sèche de novembre 2003 à mars 2004*.

Annexes

Annexe 1 : Cartes et Tableaux des superficies brûlées par région 2024/2025

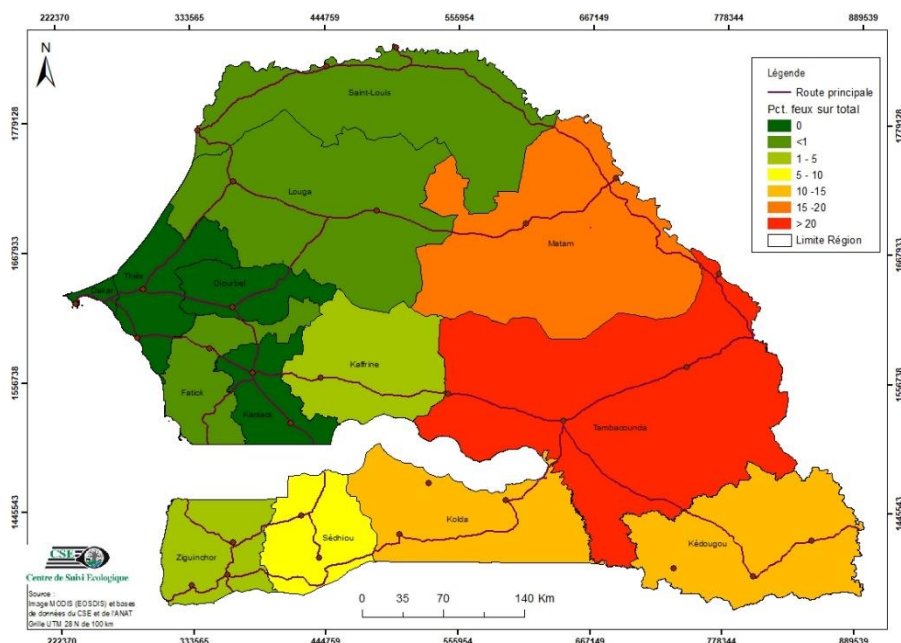


Figure 11 : Pourcentage brûlé de la région par rapport à la superficie totale de cas de feux (Après masque)

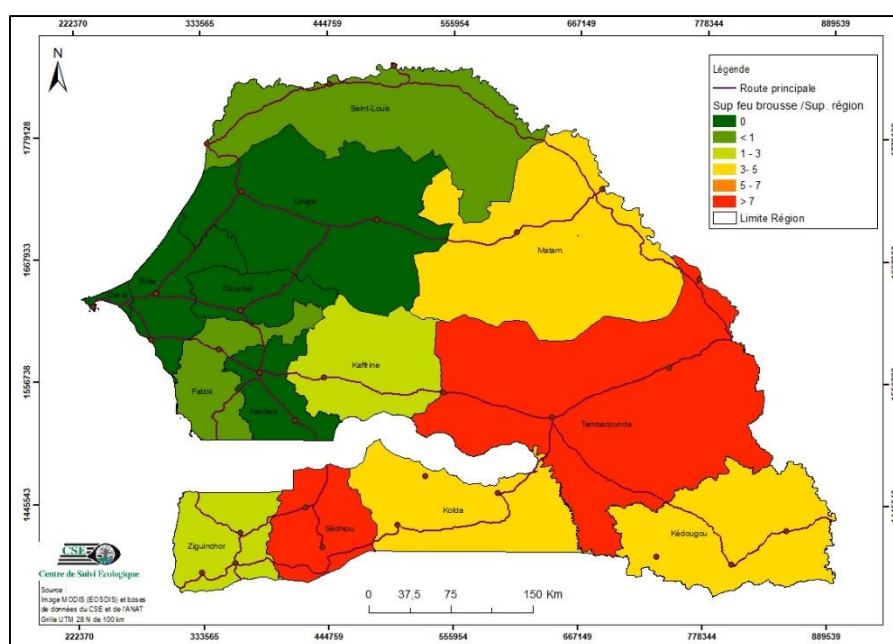


Figure 12 : Proportion de la superficie brûlée par région sur la superficie totale de la région (Après masque)

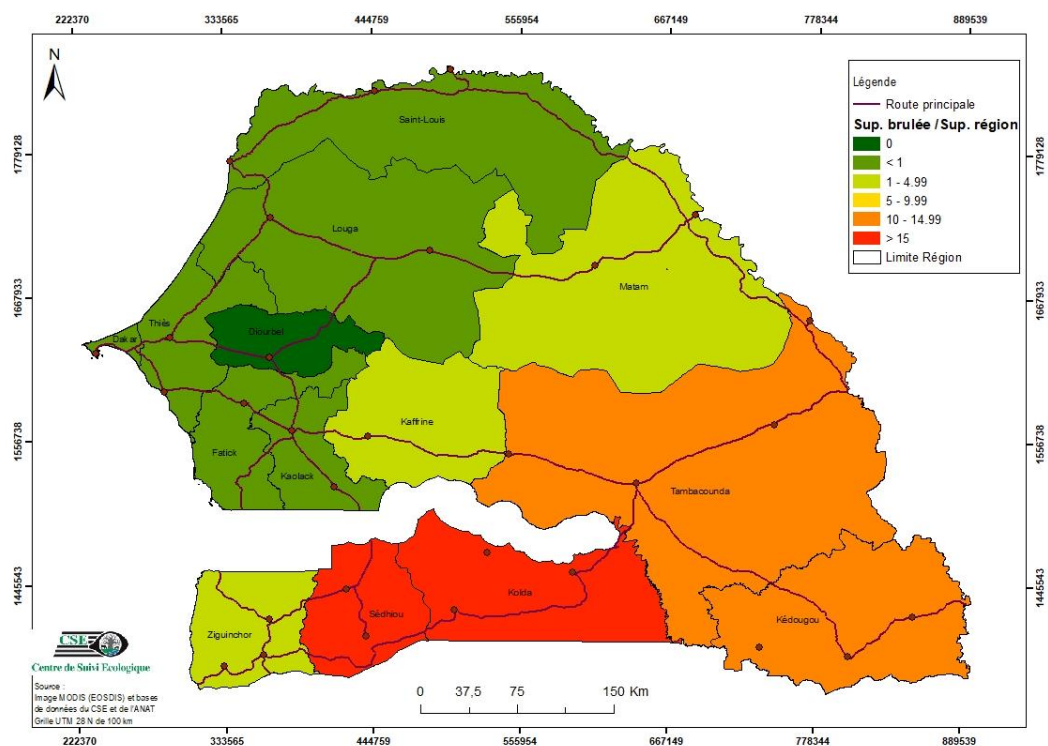


Figure 13 : Proportion de la superficie brûlée par région sur la superficie totale de la région (Avant masque)

Tableau 12 : Superficies brûlées (ha) avant masque spatio-temporel

Région	Octobre_2023	Novembre_23	Decembre_2023	Janvie_2024	Fevriér_2024	Mars_2024	Avril_2024	Mai_2024	Cumul
Fatick	-	-	235	78	679	312	-	-	1 304
Dakar	-	79	-	-	-	-	-	-	79
Fatick	-		31	628	79	79	-	156	973
Kédougou	-	6432	47256	25331	8640	6732	2289	493	97173
Kaffrine	-	3096	1664	2156	1762	2097	535	2564	13874
Kaolack	-			235	156	234	234	78	937
Kolda	-	234	943	14106	21541	18999	12510	10670	79003
Louga	-	-	-	78	234	-	78	431	821
Matam	7909	14216	2113	3370	2286	7574	471	78	38017
Sédhiou	-		78	1869	8772	12705	10833	3631	37888
Saint-Louis	-	1012	78	298	156		78		1622
Tambacounda	13952	86763	27567	27171	22141	16105	10240	8759	212698
Thiès	-	-	-	79	-	-	-	-	79
Ziguinchor	-	-	-	527	4258	4600	5269	1397	16051
Total	21861	111832	79730	75848	70025	69125	42537	28257	499215

Tableau 13 : Superficies brûlées (ha) après masque spatio-temporel (feux de brousse)

Région	Octobre_2023	Novembre_23	Decembre_2023	Janvier_2024	Fevriér_2024	Mars_2024	Avril_2024	Mai_2024	Cumul
Dakar	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fatick	-	-	-	628	79	-	-	-	707
Kédougou	-	0	0	10998	8118	6275	2152	425	27968
Kafrine	-	2755	650	913	1178	1628	223	923	8270
Kaolack	-	-	-	-	-	-	78	-	78
Kolda	-	-	-	-	7447	9159	3876	2128	22610
Louga	-	-	-	-	234	-	78	431	743
Matam	7849	12798	2113	3304	1767	7352	471	0	35654
Sédhiou	-	-	-	-	3951	8288	5423	570	18232
Saint-Louis	-	546	-	78	-	-	78	-	702
Tambacounda	2562	20835	11083	21631	15948	11724	5471	5717	94971
Thiès	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ziguinchor	-	-	-	-	312	2135	2852	626	5925
Total	10411	36934	13846	37552	39034	46561	20702	10820	215860

Annexe 2 : Estimation des superficies brûlées par département

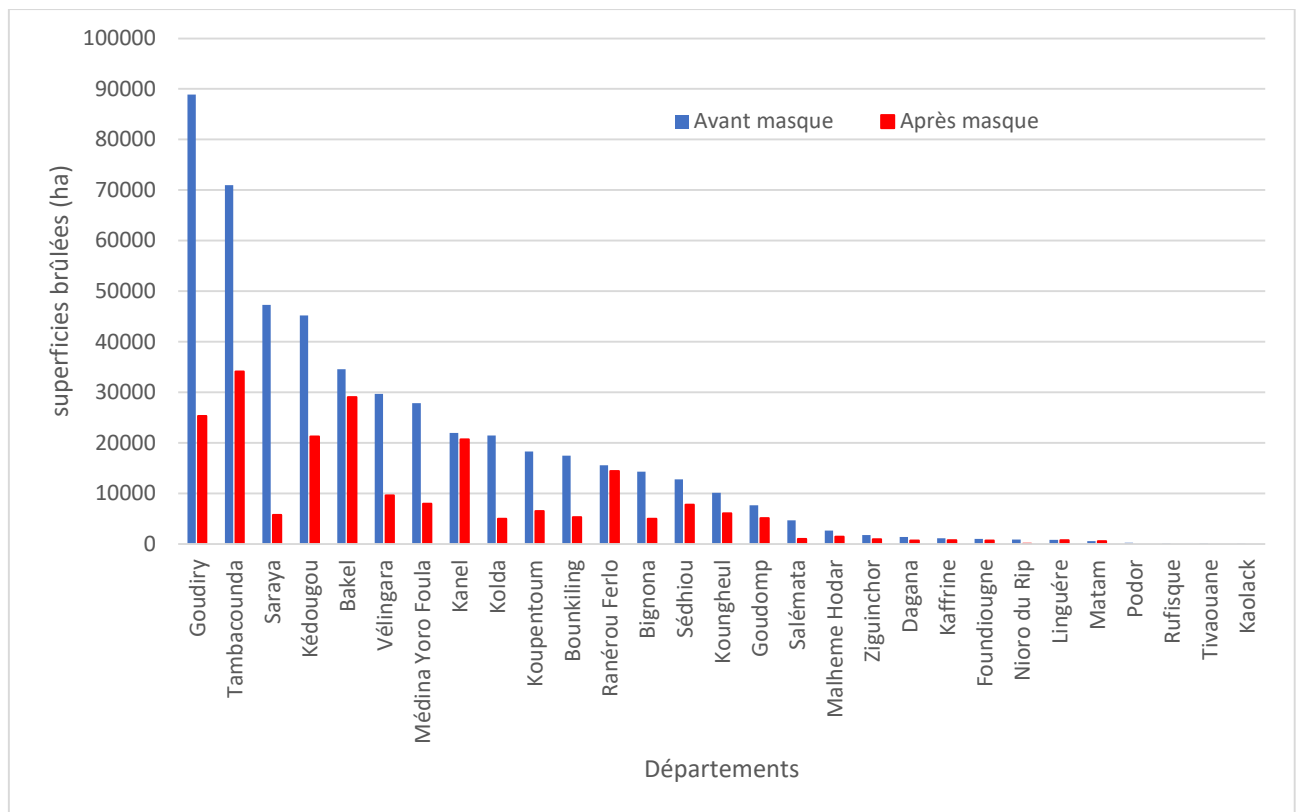


Figure 14 : Superficies brûlées par département pour la campagne 2024-2025

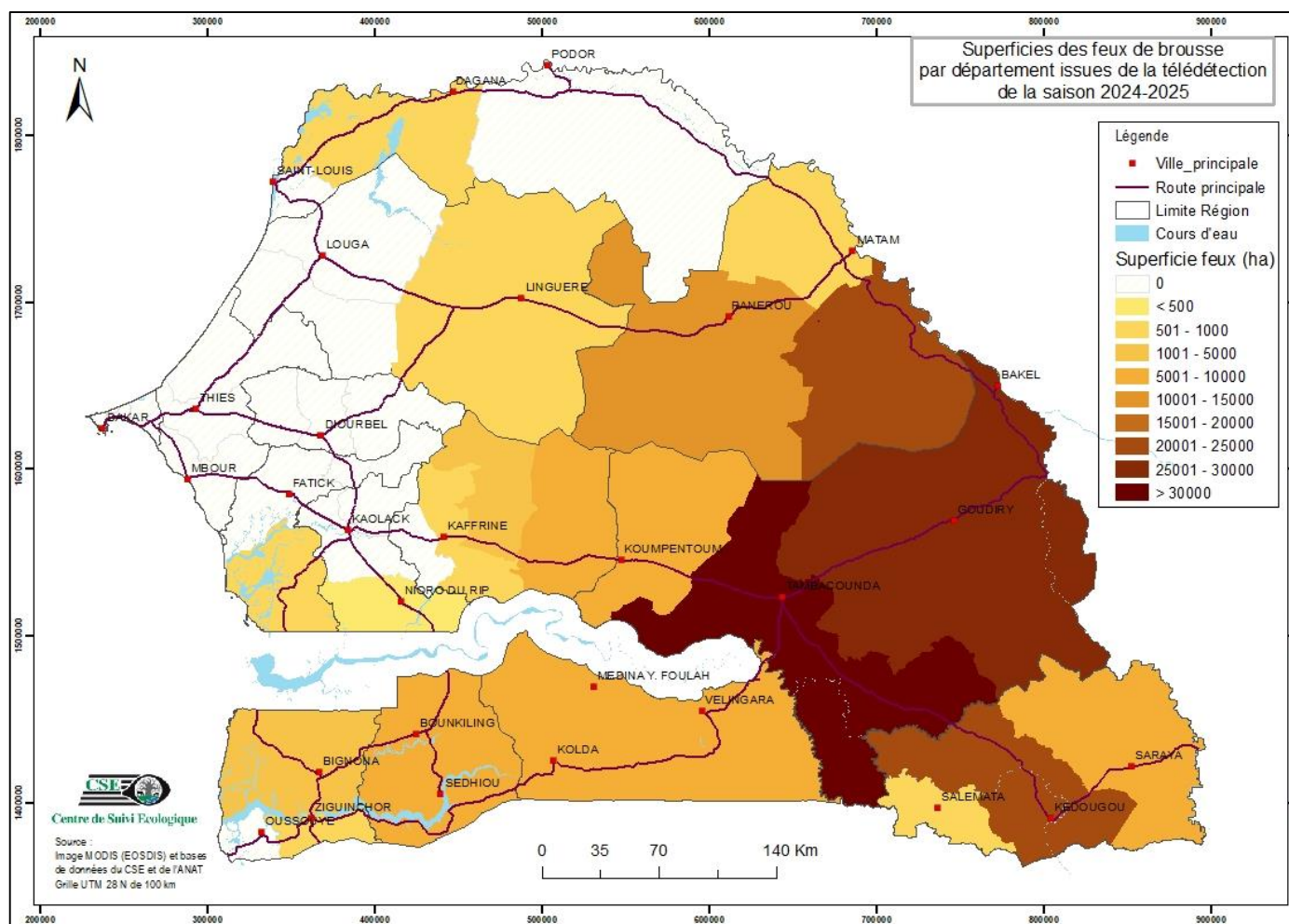


Figure 15: Synthèse des superficies des feux de brousse issues de la télédétection de la saison 2024-2025